

**GAZIFERE INC**  
**SOMMAIRE DES CHARGES D'EXPLOITATION**  
**FERMETURE DES LIVRES**  
**ANNÉE DE RÉFÉRENCE: 2015**

No de ligne	Description	Fermeture 2015 (Jan-Déc) (000\$) 1	Fermeture 2014 (Jan-Déc) (000\$) 2	Ecart (000\$) 3=1-2	Ecart % 4= 3/2
1	<b>SALAIRES ET AUTRES CHARGES</b>	12,665.2	12,053.5	611.8 (3)	5.1%
2					
3					
4	<b>SERVICES ENTRE COMPAGNIES AFFILIEES</b>	1,563.6	1,402.1 (4)	161.4 (4)	11.5%
5					
6					
7	<b>GRAND TOTAL</b>	<u>14,228.8 (1)</u>	<u>13,455.6 (2)</u>	<u>773.2</u>	<u>5.7%</u>

- Notes: (1) Voir GI-2, document 1, page 1 de 3, ligne 10, colonne 3.  
(2) Voir requête 3924-2015 (Fermeture des livres 2014), GI-2, document 1.3, page 1 de 2, ligne 7, colonne 1.  
(3) L'écart de 611 800\$ s'explique comme suit:

	2015 (000\$) 1	2014 (000\$) 2	Ecart (000\$) 3=1-2
		(5)	
<b>SALAIRES ET AUTRES CHARGES</b>			
Opération et entretien	2,510.2	2,177.6	332.6 (6)
Ventes	616.0	575.1	40.9 (7)
Service à la clientèle, gestion des travaux et répartition	2,464.9	2,393.5	71.4 (8)
Administration	4,237.2	4,075.3	162.0 (9)
Affaires réglementaires	449.8	492.7	(43.0) (10)
Communication	388.0	326.9	61.1 (11)
Amortissement des soldes des CFR de redressement selon la décision D-2010-112	571.5	518.8	52.6 (12)
Comptes différés charges réglementaires, PGEE, SPEDE et autres	1,213.0	878.7	334.2 (13)
Amortissement des comptes de stabilisation	214.7	614.9	(400.1) (14)
	<u>12,665.2</u>	<u>12,053.5</u>	<u>611.8</u>

- (4) Voir la requête 3924-2015 (Fermeture des livres 2014), GI-2, document 1.3, page 1 de 1, ligne 4 colonne 1. □  
Les services entre compagnies affiliées selon leur nature se détaillent comme suit:

	2015 (000\$) 1	2014 (000\$) 2	Ecart (000\$) 3=1-2
Administration	1,308.6	1,176.3	132.3
Informatique	678.1	534.4	143.7
Autres	80.3	140.8	(60.5)
	<u>2,066.9</u>	<u>1,851.4</u>	<u>215.5</u>
Montant transféré aux activités non réglementées	(503.4)	(449.3)	(54.1)
	<u>1,563.6</u>	<u>1,402.1</u>	<u>161.4</u>
Total imputé aux charges d'exploitation réglementées			

Les services entre compagnies affiliées de nature administrative augmentent principalement du fait de l'introduction d'un nouveau système informatisé pour la gestion des comptes à payer (40 000\$), ainsi que d'une variation à la hausse des charges en provenance de Enbridge inc, les clés de répartition pour imputer ces dernières demeurant constantes par rapport aux années antérieures. La gamme des services offerts par Enbridge inc évolue d'année en année. Par exemple, un nouveau service centralisé d'information concernant les politiques et procédures des ressources humaines, accessible par téléphone, courriel ou par soumission en ligne via l'intranet de l'entreprise est entrée en fonction fin 2014 et contribue à l'augmentation constatée ci-dessus (11 000\$).

La variation des frais entre compagnies affiliées de nature informatique s'explique par une augmentation concernant le soutien aux infrastructures, une augmentation concernant les frais de certains logiciels (leaksurvey, eqat, ...), un frais lié à un audit de sécurité informatique (dépense ponctuelle, 24 600\$), ceci étant partiellement compensé par une diminution de frais relatifs à un outil de partage des données, la version étant stabilisée (UCIR, 39 000\$).

Enfin, la variation des autres services entre compagnies affiliées s'explique par une diminution des frais de formation données par une société affiliée depuis que Gazifère dispose d'un formateur au sein de son équipe (49 000\$), ainsi qu'à une diminution des frais de consultation pour les services de régulation et mesure.

**GAZIFÈRE INC**  
**SOMMAIRE DES CHARGES D'EXPLOITATION**  
**FERMETURE DES LIVRES**  
**ANNÉE DE RÉFÉRENCE: 2015**

- (5) Voir requête 3924-2015 (Fermeture des livres 2014), GI-2, document 1.3, page 1 de 2, note 3, colonne 1.
- (6) L'augmentation de 334 800 \$ des charges des opérations entre 2014 et 2015 se compose des éléments suivants. Un montant de 109 200 \$ représente les coûts pour la relocalisation d'un employé, le tout selon les modalités usuelles de relocalisation d'un employé en respectant les normes d'Enbridge. Des frais annuels de gestion de 24 000 \$ se sont ajoutés annuellement, découlant des nouvelles modalités contractuelles avec cet entrepreneur. L'augmentation de la sécurité a eu des effets haussiers de l'ordre de 9 000 \$ pour de nouvelles procédures réduisant les risques d'électrocution durant certains travaux. D'autres charges additionnelles reliées à la sécurité comparativement à 2014 se sont ajoutés, soit 72 400 \$ pour les localisations (hausse de coûts et augmentation du nombre de localisations) et augmentation de 13 200 \$ des frais associés à info excavation. Des frais associés à la surveillance de la rue Jacques-Cartier ont eu un effet à la hausse, notamment 15 200 \$ pour un logiciel de surveillance et la surveillance aérienne. De plus, un montant additionnel de 39 800 \$ est relié à la surveillance de chantier effectué par un entrepreneur qui n'avait pas effectué ce genre de travail en 2014. Par ailleurs, l'augmentation du nombre d'interventions sur le réseau effectuées par un entrepreneur, soit une hausse d'environ 8 %, représente un coût additionnel de 39 000 \$. L'écart restant se compose de plusieurs petits éléments, pour 12 600 \$.
- (7) Le centre de coûts des ventes varie à la hausse principalement du fait de deux postes laissés temporairement vacants en 2014 et comblés en 2014 (61 400\$), ainsi que d'une diminution des frais de publicité puisque Gazifère n'a pas participé au Salon Expo-Habitat 2015 ( 20 000\$ ).
- (8) Les salaires et autres charges du service à la clientèle, gestion des travaux et répartition s'expliquent par des hausses salariales ainsi qu'un poste de direction laissé vacant pendant 8 mois en 2014, compensé partiellement par plusieurs petites économies salariales dues par exemple, à un congé parental non remplacé, à l'impact de postes laissés vacants temporairement en 2014 et 2015, pour un total de 79 000\$. La variation s'explique également par une légère augmentation des revenus du service du crédit et recouvrement pour un montant de (6 500\$) (notamment une augmentation des frais d'avis de rappel et des frais de remise en service).
- (9) L'augmentation des charges du service de l'administration s'explique par une hausse de la charge salariale de 500 000\$, compensée par une baisse des autres charges d'opération de ce centre de coûts de l'ordre de 339 000\$. La hausse de la charge salariale s'explique par un ajout de personnel (66 000\$), le règlement d'une situation des ressources humaines (non récurrent, 214 000\$), ainsi que par le règlement de la séparation d'un employé, à l'initiative de la compagnie (220 000\$, non récurrent). Les autres charges d'opération comportent les variations suivantes: réduction des charges du fonds de pension ( 400 828\$) - portion activités réglementées), réduction des frais juridiques (51 000\$), compensées par des hausses dans la bonification aux employés, dans les programmes de santé pour les employés et autres petites variations.
- (10) La variation à la baisse des charges du service affaires réglementaires s'explique par une baisse apparente des frais de relocalisation de 119 000\$, compensée principalement par une hausse des frais professionnels (62 000\$), ainsi qu'une hausse des frais de déplacement. Les frais de relocalisation 2014 ont été évalués, en fin d'année 2014, à 84 400\$. Ils ont été réellement de 49 400\$, la reprise de la provision 2014 sur-évaluée a résulté en une charge négative de 35 000\$ en 2015 (84 400\$ - 49 400\$). Sur une base comparative, nous avons donc une charge de 84 400\$ en 2014 à comparer à une charge négative de 35 000\$ en 2015, pour une variation total apparente de 119 000\$ (84 400\$ - (35 000\$)). Quant aux frais professionnels, ils résultent principalement des études des phases II et IV de la Cause tarifaire 2016 et incluent les frais professionnels liés au rapport de Dunsky concernant le PGÉÉ.
- (11) La variation des charges dans le centre de coûts des communications s'explique principalement par une hausse des frais professionnels de l'ordre de 50 000\$ ainsi que par une augmentation des frais de publicité de l'ordre de 16 000\$. Les frais professionnels ont augmenté de 33 600\$ en termes de frais de traduction (programme de francisation) et de 16 400\$ en termes de frais de consultants pour assister Gazifère dans la mise en oeuvre d'une stratégie de communication sur les médias sociaux et de conception et design de campagne publicitaire ciblée. Quant aux frais de publicité, il s'agit des frais d'une campagne publicitaire géo-ciblée sur internet.
- (12) Amortissement du solde des comptes de frais reportés (CFR) de redressement transférés en ajustement au revenu requis de base suite à la décision D-2010-112. Le solde de ces comptes maintenus hors base de tarification est amorti au niveau comptable sur 5 ans (de 2011 à 2015) et porte rémunération.
- (13) Récupération des comptes différés 2015 telle qu'approuvée par la Régie dans sa décision D-2014-204. Voir le détail du montant à la pièce GI-2, document 1.6, page 1 de 1, lignes 38 à 53.
- (14) Montant tel qu'approuvé par la Régie dans sa décision D-2014-204.